



Compte-rendu du conseil municipal du mardi 9 avril 2024

Présents : MM. et Mmes Claude Lhermet, Angélique Fanget, Nathalie Chanaux, Pierre-Marie Roche, Yvon Blondon, Colette Andrevon, Brigitte Clutier, Elsa Bréard-Mélé, Didier Faye, Sébastien Brasy, Frédéric Finand.

Absents excusés : Isabelle Joyet (pouvoir à Yvon Blondon), Françoise Berthois, Stéphane Goncalves, Jonathan Vallet (pouvoir à Claude Lhermet).

Brigitte CLUTIER est nommée secrétaire de séance

Le conseil est ouvert à 20h30.

Approbation de 2 procès-verbaux :

- Conseil municipal du 16 janvier (après modification demandée par Frédéric Finand)
- Conseil municipal du 20 février 2024 à l'unanimité.

1. Approbation du compte de gestion 2023 :

Fourni par la trésorerie

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif 2023 :

Présentation du compte administratif.

Présentation au vote en l'absence du maire Claude Lhermet.

Adopté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Résultats à affecter : 544535,49 €

- Proposition de verser à l'investissement 237 111 €
- Report en fonctionnement 307 423 €

Adopté à l'unanimité.

4. Vote des taxes directes locales 2024

- Présentation du tableau avec différents scénarii :
- La proposition étudiée en réunion de travail converge vers une augmentation de 16 % à 16,5% de la taxe communale sur le foncier bâti. Ce qui, compte tenu de l'évolution estimée de l'assiette taxable, et du coefficient correcteur revient à un produit de 417 807 € pour la commune en hausse de 5600 €.

Adoption à l'unanimité

5. Amortissement de travaux TE 38.

Travaux réalisés par Territoire d'Energie 38 :

- Éclairage centre village (24454,39 €)
- Travaux enfouissement ligne électrique route de Bougé (12813,97 €)
- Il s'agit d'amortir la participation de la commune
 - La proposition est d'amortir ces investissements sur 25 ans.
 - Le total de la rubrique amortissement sera porté à 13736€.



- Cet amortissement sera cumulé avec ceux déjà présents (document de prévention des risques, mise à jour du plan de sauvegarde, éclairage du chemin de Nivelle, enfouissement des lignes chemin de Nivelle, étude du centre village, et assainissement)

Plan d'amortissement sur 25 ans : **Adopté à l'unanimité**

6. Vote du budget primitif 2024 : lecture du document et explications

Fonctionnement :

- **Compte de charges prévisionnelles à 1 192 563 €**
 - Evolution substantielle (+50% à 6 000 €) du poste électricité à la suite de l'augmentation d'une taxe.
 - Bâtiment public : budget de 44 000 € passé à 70 000€. (Travaux à prévoir sur l'église à la suite d'une fuite d'eau observée sur le chœur).
 - Rémunération d'intermédiaire et honoraire proposé à 20 000 € : fin du litige de la passerelle, et frais étude photocopieurs.
 - Evolution de la masse salariale par suite de l'embauche d'une personne supplémentaire (Hugo) + évolution RIFSEEP + prime de début d'année + agents recenseurs : le réel 2023 à 224 000 € passe à 240 000 €. La charge totale de personnel serait de 410 000 €.
 - Indemnités des élus à 46 000€ (maire et 4 adjoints).
 - Subvention aux associations dont le fil de l'ambre (38 000 €), sou des écoles, centre social de Roussillon... total de 45 000 €.
 - Intérêts d'emprunt : 13 500 € en légère baisse.
- **Compte de recettes prévisionnelles à 1 192 563 €**
 - Produit des services 59 720 € (dont périscolaire...)
 - Dotation Communauté de communes EBER à 254 720 €
 - Fiscalité locale 420 000 €
 - Dotation solidarité rurale passe de 22 000 € en 2023 à 31 000 € en 2024

Mise au vote du budget primitif hors investissements

Adopté à l'unanimité.

- **Compte investissement charges et recettes proposées 761 418 €**
 - 4 emprunts : 2 pour la mairie, jardin, bâtiment technique, tous se terminant vers 2030.
 - Participation de la commune aux investissements TE38 : 20 000 €
 - Plaine des sports / cimetièrre : 341 417 €
 - Etude centre social Anjou 11 900 €
 - Adressage 5000 €

Mise au vote section investissements

Adopté à l'unanimité.

7. Vote des subventions 2024 aux associations

- La subvention à la DPH est sortie du vote, au vu de la situation actuelle.



- Consigne est donnée de verser les subventions une fois les documents requis remis et forfait ménage réglé.

Proposition de vote aux conditions sus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

8. Autorisation donnée à EPORA pour la vente de la parcelle AO331 et 332 à Annie GIRAUD.

- La clôture de Mme GIRAUD est sur les parcelle achetée par EPORA.
- Surface de 199 m2 et 157m2 pour l'autre.
- Le prix de revient au m2 acheté par EPORA est de 17€ /m2

Vote pour autoriser cette vente :

Adopté à l'unanimité.

9. Débat relatif au PADD :

- Vote actant le débat.

Adopté à l'unanimité

10. Délibération convention SNE (Système National d'Enregistrement des demandes de logements sociaux). Guichet consultant :

- Pas de logement social sur la commune. Mais cela peut arriver à l'avenir

Proposition d'adhésion à ce guichet consultant.

Adopté à l'unanimité

11. Proposition de critères de répartition pour attribution RIFSEEP (= régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) avant demande d'avis du comité Technique du CDG 38 :

Ces primes ne concernent que les agents à plein temps

- Présentation des critères d'attribution proposés. : La RIFSEEP regroupe une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), qui a vocation à se substituer aux régimes indemnitaires ayant le même objet pour tous les fonctionnaires de l'Etat et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- IFSE actuellement tous à 37 €. Proposition de passer le niveau 1 à 40€, le niveau 2 à 80 € et le niveau 3 à 120€.

Vote sur les critères d'attribution.

Adopté à l'unanimité des votants (Pierre Marie Roche et Frédéric Finand ne participant pas au vote).

12. Proposition de signature d'une convention de servitude avec ENEDIS pour le raccordement des ombrières du stade. Durée 30 ans.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Lecture du courrier envoyé par la classe de CM2 de l'école de SONNAY en remerciement de l'achat de nouveaux ordinateurs.
- La notification de réception du dossier de DUP nous est parvenue de la préfecture.

La séance est levée à 22H25.

